Informations de base	
2012/0236(COD)	Procédure terminée
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	
Plan à long terme pour les stocks de cabillaud et les pêcheries exploitant ces stocks: gestion	
Modification Règlement (EC) No 1342/2008 2008/0063(CNS)	
Subject	
3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche3.15.04 Gestion des pêches, pêcheries, lieux de pêche3.15.05 Captures de poissons, contingents tarifaires d'importation	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2012/0236(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 1342/2008 2008/0063(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 043-p2
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/8/02736